

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

Séance du 2 mai 2022

OBJET :

**Solidarité à l'égard de l'Ukraine –
Subvention exceptionnelle à la
Protection Civile de Meurthe-et-Moselle**

**Rapporteur : M. LE MAIRE
Délibération n°2**

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le 24 février dernier, le Président de la fédération de Russie décidait d'envahir l'Ukraine, ouvrant ainsi une période de guerre totale sur notre continent, aux portes de l'Union européenne.

Cette guerre nous bouleverse tous, tant individuellement que collectivement.

Face à des événements d'une grande brutalité, la communauté internationale s'est immédiatement mobilisée afin d'apporter son soutien au peuple ukrainien et à ses dirigeants.

Par l'organisation de collectes de vêtements et de produits de première nécessité et à travers un recensement des familles volontaires à l'accueil de réfugiés, la Ville d'Essey-lès-Nancy et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se sont pleinement inscrits dans cet élan de solidarité national et international en faveur des populations ukrainiennes victimes du conflit.

Dans une démarche empreinte de générosité, les Ascéens, les associations de la Ville et les acteurs économiques du territoire ont répondu présent afin d'accompagner les actions initiées par les collectivités publiques et privées.

Labellisée « Ville Amie des Enfants » depuis 2011 par l'Unicef et l'Association des Maires de France, notre commune a été particulièrement marquée par les atrocités perpétrées sur les jeunes ukrainiens et par la destruction d'infrastructures propres à leur développement et à leur épanouissement.

Par ailleurs, la Ville d'Essey-lès-Nancy renouvelle son attachement à la paix, à la démocratie, au respect du droit international et au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

La Ville d'Essey-lès-Nancy affirme son soutien au peuple ukrainien et son engagement à prendre part à l'aide humanitaire, ainsi qu'à l'accueil des familles ukrainiennes réfugiées de guerre, en lien avec les services de l'État.

Il vous est proposé de verser 1000 € à la Protection Civile de Meurthe-et-Moselle pour la coordination, la préparation et l'acheminement des dons des grands nancéiens vers les pays limitrophes du conflit au bénéfice des populations victimes de la guerre.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil Municipal de verser une subvention exceptionnelle de 1000 € à la Protection Civile de Meurthe-et-Moselle pour soutenir l'ensemble de ses actions pour venir en aide aux victimes ukrainiennes de la guerre.

Il est précisé que les crédits inscrits au budget 2022, article 65748 - « Subvention aux associations », sont suffisants.

DELIBÉRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 5 mai 2022.

Extrait conforme

 Le Maire,

Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MAI 2022

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	23
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil municipal le :	15 avril 2022
- Convocation distribuée le :	15 avril 2022
- Affichage du compte-rendu le :	06 mai 2022
- Affichage du procès-verbal le :	1 ^{er} juillet 2022

PRÉSENTS

- M. LAURENT, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjoint.
- MME SCHINDLER, MME LOZINGUEZ, MME BLONDELET, MME HOUSSIN, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME DROUVILLE, M. HOFFER, MME MALARY, MME MENZRI, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- MME CADET à MME DROUVILLE
- M. BRUNE à M. ROSSIGNON
- M. SAPIRSTEIN à M. HOFFER
- M. BOURGUIGNON à MME HOUSSIN
- MME CREUSOT à MME BARDOUL

ABSENT

- M. EL JAOUHARI

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- M. HOFFER

Pour extrait

Michel BREUILLE,

